



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Parks Canada Agency
220 4 Ave SE, Suite 720
Calgary, AB T2G 4X3
Bid Fax: 1-866-246-6893

AMENDMENT / MODIFICATION

002

Tender To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Parks Canada Agency

Suite 1300

635 – 8 Ave SW

Calgary, AB T2P3M3

Title-Sujet Aire de fréquentation diurne et terrain de camping du Canyon-Johnston - Parc national Banff		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P420-18-0209/A		Date: 13 août 2018
GETS Reference No. – No de reference de SEAG PW-18-00837689		Amendment No. - N° de la modif. 2
Solicitation Closes:		
at – à 02:00 PM	on – le 23 août 2018	Time Zone - Fuseau horaire MDT - HAR
F.O.B. - F.A.B.		
Plant-Usine: <input type="checkbox"/>	Destination: <input checked="" type="checkbox"/>	Other-Autre: <input type="checkbox"/>
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Rebecca Chen		
Telephone No. - No de téléphone (403) 292-8509		Fax No. – No de FAX: 1-866-246-6893
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: See Herein – Voir ici		

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)

Vendor/Firm Name	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de telephone: _____	
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____	
Signature	Date

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

Parcs Canada a déménagé dans de nouveaux locaux à :

Module de réception des soumissions
de Parcs Canada
Service national de passation de marchés
220, 4^e Avenue Sud-Est, bureau 720
Calgary AB T2G 4X3

Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que sa soumission est livrée à temps à l'adresse appropriée indiquée sur la page couverture.

Modification 02

La présente modification vise à distribuer les questions et réponses.

A) QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1 En ce qui concerne l'élimination hors site des matériaux d'excavation excédentaires non contaminés, la carrière Mannix est-elle un emplacement approprié? Si elle ne l'est pas, est-ce que l'intention est d'éliminer le matériel à l'extérieur des limites du parc?

R1 L'élimination hors site des matériaux d'excavation excédentaires non contaminés doit être effectuée à la carrière Mannix, à l'endroit et de la manière prescrits par Parcs Canada au moment de l'élimination. L'entrepreneur doit planifier l'élimination de tous les matériaux dans la carrière Mannix afin qu'ils soient soigneusement stockés en un seul tas. Le matériel doit être mis à la disposition de Parcs Canada aux fins d'inspection avant d'être envoyé à la carrière Mannix. Tout matériel soupçonné d'être contaminé doit être retiré du parc.

Q2 Le terrain de camping est-il disponible pour les caravanes de voyage des travailleurs entre le 25 septembre et le 25 mai? La disposition spéciale mentionne qu'un camp d'hébergement de travailleurs ne sera pas autorisé, mais cela inclut-il quelques emplacements de camping?

R2 Le parc national Banff offre diverses options de terrain de camping tout au long de l'année. Le camping du Mont-Tunnel (Village 2) et le terrain de caravanning de Lake Louise sont deux de ces options disponibles 12 mois par année selon les disponibilités. Les entrepreneurs qui envisagent d'utiliser les terrains de camping pour l'hébergement sont encouragés à visiter le site Web de Parcs Canada ou les centres d'accueil pour examiner les règles des terrains de camping; aucune exemption ne sera accordée pour ces règles.

Q3 Section 03 35 05 - Durcisseur pour planchers en béton. Point 2.1.2. Nous aimerions demander que notre LIQUI-HARD soit examiné afin d'être approuvé comme matériel de rechange.

R3 Le produit suggéré est acceptable, mais l'agent de cure doit être compatible avec ce produit durcisseur de plancher.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.